

À tous les bénévoles concernés

NOUVELLE POLITIQUE D'ABONNEMENT ET DE RÉABONNEMENT À LA SGQ  
ET EXPÉDITION DE LA REVUE L'ANCÊTRE – FORMAT 'PAPIER'

Dorénavant, lorsque la SGQ recevra **un renouvellement ou une nouvelle adhésion après le 31 janvier**, le premier exemplaire en **version papier** qui sera transmis par envoi postal sera celui publié immédiatement après la date d'adhésion ou de renouvellement. Les numéros antérieurs à la date d'adhésion ou de renouvellement seront accessibles exclusivement en version électronique sur le site web de la SGQ (jusqu'à concurrence de 4 numéros), à l'adresse suivante :  
<http://www.sgq.qc.ca/revue-ancetre-en-ligne>

Renouvellement en retard et adhésion en cours d'année

Date limite de réception

1<sup>er</sup> numéro expédié

28 février

Mars

31 mai

Juin

31 août

Septembre

30 novembre

Décembre

*LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

*Adopté le 8 avril 2014*